



Fonds Européens / Santé

La Maison Médicale de La Rochette inaugurée

En 2017, la ville de La Rochette voit deux de ses trois médecins généralistes quitter la ville : c'est à ce moment que naît le projet de maison médicale, grâce au concours de l'Europe et de l'Agglomération. Cette structure a été inaugurée le 20 juin.

Publié le 21 juin 2019



A la Communauté d'Agglomération, le service Fonds Européens suit les projets de l'Agglomération financés par l'Europe. Il accompagne également les communes qui le souhaitent. C'est le cas de la ville de La Rochette qui, grâce au soutien administratif de l'Agglomération et financier du Fonds européen de développement régional (Feder), a pu construire sa maison médicale. « *Sans l'Europe, la maison médicale de La Rochette n'aurait*



pas pu avoir cette dimension », assure Teresa Camerino, chargée de mission programmes européens à la Communauté.

Le projet de construction s'est déroulé en 3 phases :

Phases 1 et 2 financées à 50% par l'Europe (200m² de locaux) ;

Phase 3 financée exclusivement par la commune de La Rochette (extension de 100m²).

La maison médicale accueille aujourd'hui une équipe médicale pluridisciplinaire. A l'inauguration, le 20 juin 2019, la maison médicale accueillait 4 médecins généralistes, 1 cardiologue, 1 phlébologue et 2 infirmiers.

La structure médicale répond à une double problématique : elle offre un service médical de proximité aux rochettois et permet aux médecins de bénéficier d'une structure neuve avec des services mutualisés (secrétariat par exemple).

LE SAVIEZ-VOUS

La Seine-et-Marne est placée au 97e rang sur 101 en termes de pénurie de généralistes en France. La Communauté d'Agglomération, à travers différents projets, tend à résoudre peu à peu cette problématique grâce notamment à l'ouverture d'une PACES à Melun pour la rentrée 2019-2020.

MAIS AUSSI

En savoir plus sur les fonds européens

Tout savoir sur l'ouverture de la PACES à Melun





 [RETOUR À LA LISTE](#)

